

Bacchante

LOPINGA ACHINE

(Scopoli, 1763)

Famille *Nymphalidae*

Sous-famille *Satyrinae*

Niveau régional de menace (IUCN) (*)



Vulnérable

Niveau de menace (liste rouge UICN)	Monde	-
	Europe	VU
	France	NT
	Franche-Comté	VU
Protection nationale	✓	
Directive Habitats	Annexe 4	
Déterminant ZNIEFF	✓	
Plan régional d'action en Franche-Comté	✓	
Difficulté de détermination	Facile	



Bacchante, vue inférieure (J.-P. PAUL, 2011)

Description et risque de confusion



Vue supérieure de la bacchante (O. BARDET, 2009)

La livrée de la bacchante est si caractéristique qu'elle permet une identification sûre et rapide du papillon. Le dessus des ailes est gris-brun sombre marqué par une série submarginale de grands ocelles ovales foncés cerclés de brun jaune. Le revers des ailes postérieures, plus clair, porte également des ocelles noirs pupillés de blanc cerclés de jaune et noir. Cette série d'ocelles voyants est incluse dans une bande blanche assez large, elle-même bordée à l'extérieur par deux étroites bandes jaune-ocre. L'envergure moyenne de ce *Nymphalidae* avoisine les 50 à 55 millimètres ce qui le classe parmi les papillons de grande taille. Malgré sa robe chamarrée, la bacchante fait cependant preuve d'une relative discrétion, qui peut rendre sa détection difficile.

Ecologie et biologie

La bacchante affectionne les zones de lisières, les bois clairs ou encore les systèmes de pré-bois à strate herbacée développée. Les caractéristiques physiologiques du milieu jouent ici un rôle essentiel dans son installation et son maintien. Elle recherche en effet des milieux à l'architecture bien particulière. Ces derniers doivent lui offrir à la fois chaleur, luminosité, richesse en herbacées et couvert arborescent lâche.

Les adultes volent généralement à proximité des petits arbres et de buissons où ils se chauffent souvent au soleil. Les femelles sont bien

moins mobiles que les mâles et se cantonnent surtout à l'intérieur des fourrés ou à proximité des places de ponte. Cette espèce peut être rencontrée jusqu'à 1 100 mètres d'altitude.

La période de vol des imagos s'étale de début juin à fin juillet en une seule génération.

Les œufs sont soit déposés par la femelle, soit lâchés un à un au vol. Les chenilles, très homochromes (couleur verte dominante), consomment diverses graminées, comme le brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*) ou la molinie bleue (*Molinia caerulea*). De nombreuses autres plantes-hôtes sont citées dans la littérature (*Dactylis glomerata*, *Deschampsia caespitosa*, *Poa trivialis*...). Malgré le caractère commun et répandu de ces espèces végétales, le papillon reste toutefois rare et localisé.



Biotope favorable à la bacchante sur le premier plateau du Doubs (P. JACQUOT, 2011)

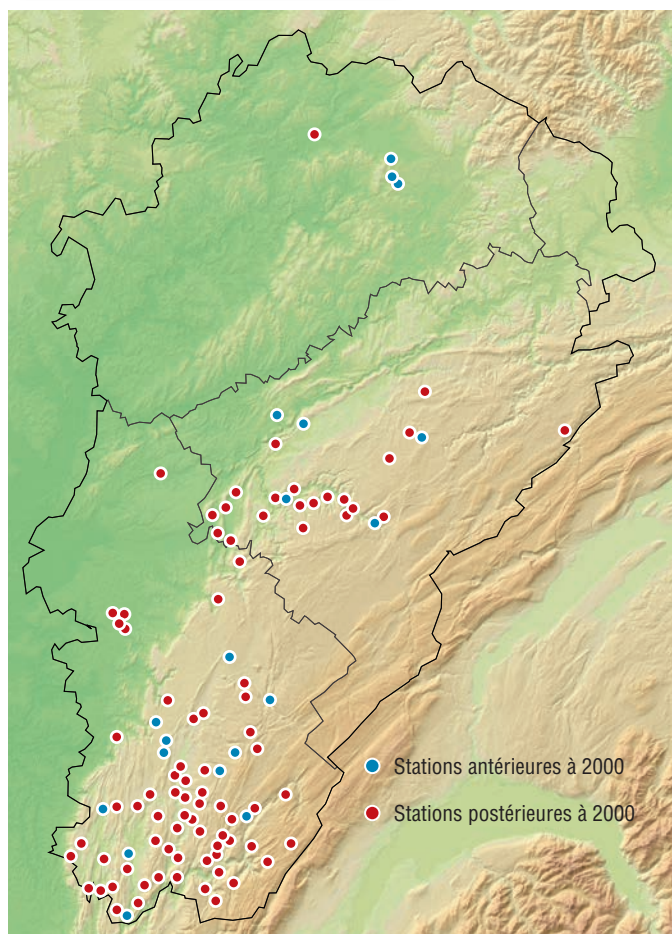
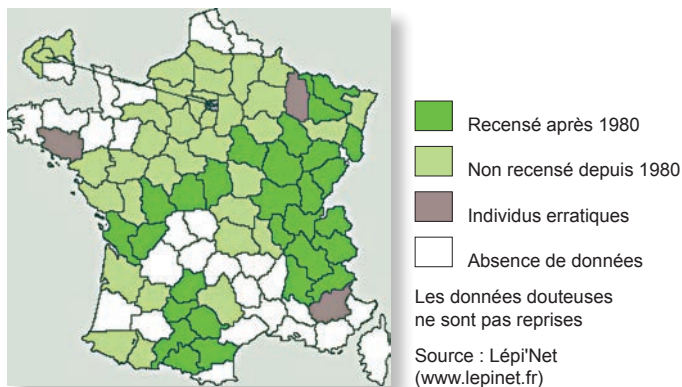
(*) DD = Données insuffisantes LC = Non menacé NT = Quasi menacé VU = Vulnérable EN = En danger CR = En danger critique RE ? = Eteint régionalement ?

Annexes: pour en savoir plus, visitez le site www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr (rubriques : Nature Eau Paysage/Biodiversité Natura 2000/Natura 2000)

Distribution

L'espèce a une distribution eurasiatique. A l'échelle nationale, elle couvre surtout l'est de la France. Ailleurs, l'espèce est souvent plus rare et localisée. Elle manque en Bretagne et sur le pourtour méditerranéen. De plus, elle est vulnérable en Alsace et sur liste rouge en Champagne-Ardenne.

Les stations de bacchante sont principalement recensées dans les départements du Doubs et du Jura, dans la vallée de la Loue (25), en Petite Montagne (39) ou encore sur le second plateau du Jura. Elle n'a pas été recontactée depuis 1980 dans ses stations haut-saônoises de la dépression sous-vosgienne.



Source Taxa (Base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE FC)

Atteintes et menaces

La bacchante est quasi menacée à l'échelle nationale. Cette espèce est actuellement en déclin dans plusieurs pays européens (vulnérable à l'échelle européenne). En Franche-Comté, elle est considérée comme vulnérable.

Les principaux dangers qui pèsent sur ce papillon relèvent notamment des opérations sylvicoles qui modifient ses habitats, tels que l'enrésinement, la conversion en futaies régulières, le goudronnage des chemins forestiers, la fauche inadaptée des lisières ou encore la destruction des ourlets herbacés. La destruction des linéaires de haies est également une menace potentielle pour cette espèce. Dans les zones de prés-bois, l'abandon des activités de pâturage extensif constitue également un facteur défavorable à son maintien. En effet, la fermeture des milieux engendre la disparition du tapis graminéen, ce qui est fortement défavorable à l'espèce.

La bacchante est par ailleurs particulièrement menacée par la fragmentation de ses habitats, qui entraîne une rupture des échanges entre métapopulations.

Orientations de gestion et mesures conservatoires

Des mesures conservatoires urgentes sont à prendre pour toutes les stations isolées où le papillon subsiste.

Pour cette espèce, des actions de restauration à l'échelle du paysage sont aussi à envisager. En effet, il est nécessaire de maintenir à la fois les stations identifiées de bacchante et les corridors permettant des échanges d'individus entre sous-populations. En ce sens, des actions de sensibilisation orientées vers les différents gestionnaires forestiers doivent être menées. Il convient notamment d'entretenir les sous-bois en maintenant un degré d'ouverture suffisant. Les lisières et les chemins forestiers doivent également faire l'objet d'une attention particulière par le biais d'opérations d'entretien et d'aménagement d'ourlets. Il faut également éviter de goudronner ou de bétonner les chemins forestiers.

Concernant les prés-bois, la gestion sera maintenue si elle permet d'assurer la pérennité de la bacchante ou adaptée le cas échéant.

Principales sources consultées

JACQUOT P. & MORA F. (2011). *Agir en faveur des papillons de jour en Franche-Comté. Déclinaison du plan national d'actions Maculinea. Plan régional d'actions en faveur des espèces menacées. 2011-2014.* Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté / Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté. 109 p. + annexes.

LAFRANCHIS T. (2000). *Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles.* Mèze (France), Collection Parthénope, éditions Biotope, 448 p.

LIGUE SUISSE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE (1987). *Les papillons de jour et leurs biotopes. Espèces – Dangers qui les menacent - Protection.* Bâle, Ligue Suisse pour la Protection de la Nature, 512 p.

Réalisation et diffusion / Avril 2012

Conservatoire botanique national de Franche-Comté -
Observatoire régional des Invertébrés
maison de l'environnement de Franche-Comté
7 rue Voirin - 25000 BESANCON
Tél.: 03 81 83 03 58 - Fax : 03 81 53 41 26
cbnfc@cbnfc.org - www.cbnfc.org



Cette fiche a été réalisée avec la participation active du réseau de bénévoles de l'OPIE Franche-Comté.